

NOTE D'INFORMATION

n° 2020-10 – Juillet 2021

L'insertion professionnelle des lycéens et des apprentis dans les territoires de la région Occitanie

En complément des deux notes précédentes relatives à l'appréhension globale de l'insertion professionnelle des jeunes lycéens et apprentis dans la région Occitanie, il apparaît intéressant d'exploiter les données issues du dispositif InserJeunes pour mettre en lumière les nuances territoriales inter-académique et départementale.

Relativement équivalentes en effectifs d'inscrits ou de sortants lycéens et apprentis, les deux académies de Montpellier et Toulouse, présentent des profils départementaux particulièrement contrastés tant en termes quantitatifs qu'en termes de processus de poursuite d'étude ou d'insertion.

Dans tous les départements, à des degrés variables, les lycéens poursuivent davantage leurs études que les apprentis et les apprentis s'insèrent plus facilement que les lycéens 6 mois après la sortie de formation.

La poursuite d'étude et l'insertion professionnelle au niveau de chaque département, sont fonction de l'offre en diplôme et des domaines de spécialités implantés.

Une région et deux académies au profil quasi similaire ...

	Effectifs de lycéens en dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019	Part des lycéens sur l'ensemble des inscrits lycéens + apprentis en %		Effectifs d'apprentis en dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019	Part des apprentis sur l'ensemble des inscrits lycéens + apprentis en %
France	624 890	65,2		333 750	34,8
Occitanie	51 180	65,5		27 000	34,5
Académie de Montpellier	24 930	65,6		13 100	34,4
Académie de Toulouse	26 250	65,4		13 910	34,6

Figure 1 - Inscrits en 2017-2018 ou en 2018-2019 en dernière année d'un cycle professionnel - Champ: France métropolitaine et DROM (hors Mayotte) – Source : Dares, Depp, InserJeunes.

En Occitanie, plus de 78 000 jeunes apprentis et lycéens professionnels de niveau CAP à BTS sont inscrits en dernière année d'un cycle d'études professionnelles en 2017-2018 ou en 2018-2019. Parmi eux, un sur trois est en apprentissage.

Dans l'Académie de Toulouse, plus de 40 000 jeunes apprentis et lycéens professionnels de niveau CAP à BTS sont inscrits en dernière année d'un cycle d'études professionnelles en 2017-2018 ou en 2018-2019, soit 51,3 % des jeunes de la région Occitanie. Parmi eux, un sur trois est en apprentissage.

Dans l'Académie de Montpellier, ce sont 38 000 jeunes apprentis et lycéens professionnels qui sont inscrits en dernière année en 2017-2018 ou en 2018-2019, soit 48,7 % des jeunes apprentis et lycéens professionnels de la région Occitanie. Deux élèves sur trois sont lycéens, et un est apprenti.

... avec de forts contrastes départementaux

	Effectifs de lycéens en dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019	Pds relatif de chaque département en inscrits lycéens (%)	Part des lycéens sur l'ensemble des inscrits lycéens + apprentis en %		Effectifs d'apprentis en dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019	Pds relatif de chaque département en inscrits apprentis (%)	Part des apprentis sur l'ensemble des inscrits lycéens + apprentis en %
Académie de Toulouse	26250	100	65,4		13900	100	34,6
Ariège	1 330	5,1	74,6		450	3,3	25,4
Aveyron	2 040	7,8	65,4		1 080	7,8	34,6
Haute-Garonne	12 135	46,2	60,3		7 975	57,3	39,7
Gers	1 260	4,8	64,2		700	5,0	35,8
Lot	1 340	5,1	67,2		650	4,7	32,8
Hautes-Pyrénées	2 550	9,7	80,9		600	4,3	19,1
Tarn	3 590	13,7	68,1		1 690	12,1	31,9
Tarn-et-Garonne	2 000	7,6	72,5		760	5,5	27,5
Académie de Montpellier	24930	100	65,6		13100	100	34,4
Aude	2840	11,4	65,8		1470	11,3	34,2
Gard	7570	30,4	79,0		2010	15,3	21,0
Hérault	9230	37,0	54,2		7820	59,7	45,8
Lozère	1390	5,6	79,8		350	2,7	20,2
P-O	3900	15,6	72,9		1450	11,1	27,1

Figure 2 – Champ : Inscrits en 2017-2018 ou en 2018-2019 en dernière année d'un cycle professionnel - Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Le département de la Haute-Garonne dans l'académie de Toulouse et le département de l'Hérault dans l'académie de Montpellier concentrent les effectifs d'inscrits lycéens et apprentis, respectivement 50,1% et 44,8% de chaque ensemble académique.

Dans l'académie de Toulouse, en Haute-Garonne, où sont scolarisés 50,1% de la totalité des effectifs inscrits en dernière année de formation (46,2% des 26 000 lycéens et 57,3% d'environ 14 000 apprentis), près de 40% de ces effectifs sont des apprentis, soit 5 points au-dessus de la moyenne académique (34,6%).

13% des effectifs de lycéens et d'apprentis sont inscrits en dernière année de formation dans le Tarn.

Les Hautes-Pyrénées, l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne accueillent entre 7% et moins de 8% des effectifs de lycéens et d'apprentis. Entre 4,5% et moins de 5% des lycéens et des apprentis sont inscrits dans des établissements du Lot, du Gers et de l'Ariège.

Les répartitions relatives entre les lycéens et les apprentis sont variables dans ces 7 départements :

- Les lycéens sont très fortement représentés dans les Hautes-Pyrénées (81% contre 19%) ;
- Les proportions sont semblables dans les départements de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne (respectivement 75% contre 25% et 72% contre 28%) ;
- Dans le Gers, l'Aveyron et le Tarn, la part des apprentis varie de 32 à 36%, soit assez proche de l'équilibre observé dans l'académie.

Dans l'académie de Montpellier, dans le département de l'Hérault où sont scolarisés près de 45% de l'ensemble des lycéens et apprentis en dernière de formation en 2017-2018 et 2018-2019 (37% des presque 25 000 lycéens et 59,7% des 13 000 apprentis), 46% de ces effectifs sont des apprentis, soit plus de 11 points au-dessus de la moyenne académique (34,4%).

Le quart de l'ensemble des effectifs de lycéens et d'apprentis inscrits en dernière année de formation est scolarisé dans le Gard où les lycéens sont par ailleurs surreprésentés par rapport aux apprentis (79% contre 21%).

Ce déséquilibre relatif entre les deux populations est constaté à la même hauteur en Lozère, qui accueille 4,6% des effectifs de lycéens et d'apprentis de l'ensemble académique.

Quant aux départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales qui représentent respectivement 14% et 11% de la totalité des effectifs observés dans l'académie, ils se distinguent par la proportion de chacune des populations : la part relative d'apprentis est plus élevée dans l'Aude (34% contre 27% dans les Pyrénées-Orientales).

Dans les deux académies, les lycéens poursuivent davantage leurs études que les apprentis, mais le paysage infra-académique est particulièrement nuancé

	% de lycéens toujours en formation en 2018-2019 ou en 2019-2020		% d'apprentis toujours en formation en 2018-2019 ou en 2019-2020
France	45,8		33,7
Occitanie	48,5		30,5
Académie de Toulouse	48,8		30,1
Ariège	48,9		34,2
Aveyron	51,5		39,3
Haute-Garonne	49		26,7
Gers	44,5		38,7
Lot	50,4		39,1
Hautes-Pyrénées	42,5		25,6
Tarn	52,5		33,5
Tarn-et-Garonne	47,8		30,9
Académie de Montpellier	48,2		30,9
Aude	45,3		36,8
Gard	49,3		31,7
Hérault	49		27,1
Lozère	47		33,6
P-O	46,7		43,5

Figure 3 – Taux de poursuite d'étude : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation (y compris les redoublants) en 2018-2019 ou en 2019-2020 et l'effectif de jeunes en dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019. - **Champ** : France métropolitaine et DROM (hors Mayotte) - **Source** : Dares, Depp, InserJeunes

Le taux de poursuite d'étude en région Occitanie est plus important qu'au niveau national pour les lycéens professionnels (48,5 % contre 45,8 %), mais il est inférieur dans le cas des apprentis (30,5% contre 33,7% pour la France).

Les deux académies se caractérisent par des profils de poursuite d'étude similaires des lycéens et des apprentis : plus de 48% des inscrits en dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019 sont toujours en formation l'année suivante, contre environ 31% des apprentis.

Dans l'académie de Toulouse, trois départements ont des taux de poursuite d'étude des lycéens semblables à la moyenne de l'académie, compris entre 47,8% et 49%, respectivement le Tarn-et-Garonne, l'Ariège et la Haute-Garonne. Dans ces mêmes départements, les taux de poursuite des apprentis sont contrastés : le taux le plus faible est observé dans la Haute-Garonne (26,7%) ; le plus élevé dans l'Ariège (34,2%).

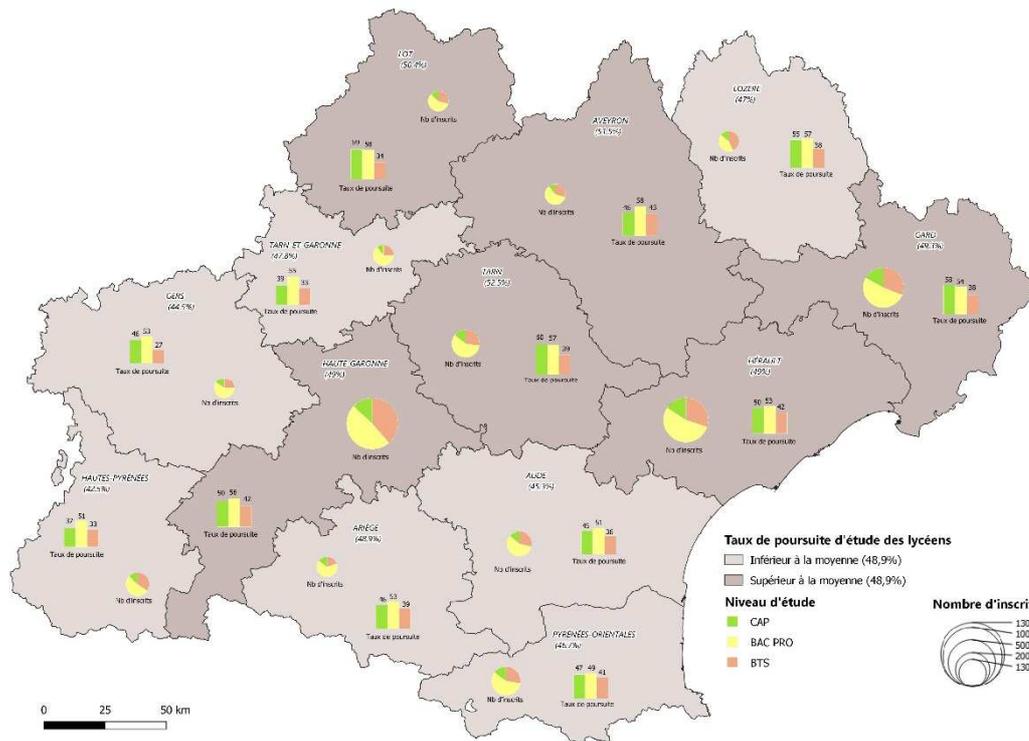
Trois départements, le Lot, l'Aveyron et le Tarn se distinguent par des taux de poursuite d'étude très supérieurs : entre 50,4% et 52,5% pour les lycéens et entre 33,5% et 39,3% pour les apprentis.

Si les lycéens inscrits dans les établissements des Hautes-Pyrénées et du Gers sont relativement les moins nombreux à poursuivre leurs études, ces deux départements ont des profils opposés pour ce qui est des apprentis : dans le Gers près de 39% des apprentis poursuivent leurs études, contre 25,6% pour les apprentis des Hautes-Pyrénées.

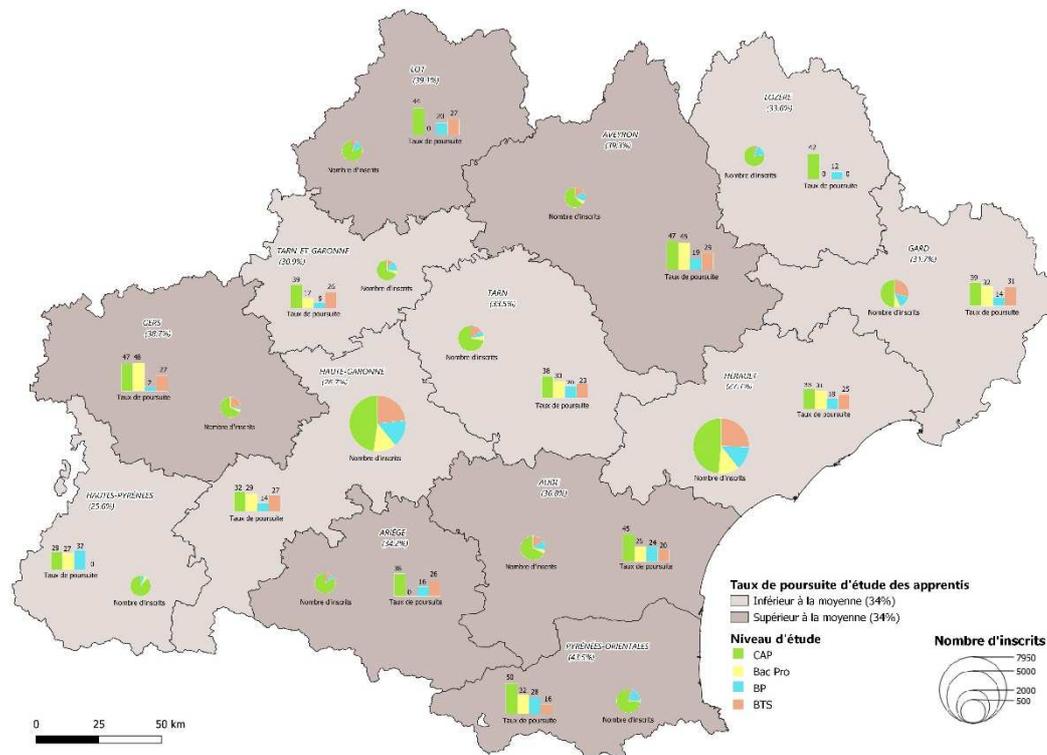
Dans l'académie de Montpellier, le Gard et l'Hérault se caractérisent par des taux de poursuite d'études des lycéens similaires (proche de 50%) mais des taux de poursuite d'étude des apprentis divergents (32% dans le Gard et 27% dans l'Hérault, soit le plus faible taux de l'académie).

En Lozère, dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, les apprentis sont relativement plus nombreux à poursuivre leurs études (respectivement 33,6%, 36,8% et 43,5%) quand les taux de poursuite d'étude des lycéens sont inférieurs à la moyenne académique (compris entre 45,3% et 47%).

Les deux cartes suivantes mettent en outre en évidence pour chaque niveau d'étude (CAP, BAC PRO, BP et BTS), par département, les effectifs de lycéens et d'apprentis inscrits en dernière année ainsi que les taux de poursuite d'étude afférents.



Carte 1 – Taux de poursuite d'étude des lycéens : ratio entre l'effectif de lycéens toujours en formation l'année suivante (hors mentions complémentaires) et l'effectif de jeunes inscrits en dernière année d'un cycle professionnel en 2017-2018 ou en 2018-2019 – **Champ** : inscrits en terminale de lycée EN privé et public en 2018 et 2019 – **Source** : Dares, DEPP, InserJeunes.



Carte 2 – Taux de poursuite d'étude des apprentis : ratio entre l'effectif d'apprentis toujours en formation l'année suivante (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes inscrits en dernière année d'un cycle professionnel en 2017-2018 ou en 2018-2019 – **Champ** : inscrits en dernière année de formation professionnelle en CFA en 2018 et 2019 – **Source** : Dares, DEPP, InserJeunes.

Les caractéristiques des sortants lycéens et apprentis

	Effectifs de lycéens sortants de dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019	Part des lycéens sur l'ensemble des sortants lycéens + apprentis en %		Effectifs d'apprentis sortants de dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019	Part des apprentis sur l'ensemble des sortants lycéens + apprentis en %
France	331 160	59,9		221 300	40,1
Occitanie	25 700	57,8		18 770	42,2
Académie de Montpellier	12 650	58,3		9 050	41,7
Académie de Toulouse	13 055	57,3		9 720	42,7

Figure 4 – Lycéens et apprentis sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation – **Champ** : France métropolitaine et DROM (hors Mayotte) – **Source** : Dares, DEPP, InserJeunes.

En Occitanie, 44 000 apprentis et lycéens sont sortis d'un cycle de formation professionnelle de niveau CAP à BTS en 2018 et 2019. 42% d'entre eux sont issus de l'apprentissage.

Les deux académies présentent un profil quantitatif quasi similaire : environ 13 000 sortants lycéens et 9 500 apprentis, soit un ratio de l'ordre de 58% pour les lycéens et 42% pour les apprentis.

Un point d'écart sépare les deux académies : les sortants lycéens sont relativement plus nombreux dans l'académie de Montpellier ; les sortants apprentis sont relativement plus nombreux dans l'académie de Toulouse.

	Effectifs de lycéens sortants de dernière année de formation en juin 2018 ou en juin 2019	Part des sortants par département lycéens (%)	Part des lycéens sur l'ensemble des sortants lycéens + apprentis en %		Effectifs d'apprentis sortants de dernière année de formation en juin 2018 ou en juin 2019	Part des sortants par département apprentis (%)	Part des apprentis sur l'ensemble des sortants lycéens + apprentis en %
Académie de Toulouse	13 055	100	57,3		9 720	100	42,7
Ariège	660	5,1	69,0		300	3,1	31,0
Aveyron	960	7,3	59,3		655	6,7	40,7
Haute-Garonne	5 980	45,8	50,6		5 840	60,1	49,4
Gers	660	5,0	60,5		430	4,4	39,5
Lot	650	5,0	62,1		400	4,1	37,9
Hauts-Pyrénées	1 430	10,9	76,2		450	4,6	23,8
Tarn	1 670	12,8	59,9		1 120	11,5	40,1
Tarn-et-Garonne	1 045	8,0	66,6		520	5,4	33,4
Académie de Montpellier	12 650	100	58,3		9 050	100	41,7
Aude	1510	12,0	61,9		930	10,3	38,1
Gard	3770	29,8	73,3		1370	15,2	26,7
Hérault	4610	36,5	44,7		5700	62,9	55,3
Lozère	680	5,4	74,5		230	2,6	25,5
P-O	2070	16,4	71,6		820	9,0	28,4

Figure 5 – **Champ** : Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation en cycle professionnel - **Source** : Dares, Depp, InserJeunes.

Au sein de leur académie, les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent la plus grande part des effectifs de sortants tant lycéens qu'apprentis.

A l'issue de la dernière année de formation en 2018 et 2019, six apprentis sur dix sont sortis d'un établissement implanté dans ces deux départements, respectivement 62% et 60% pour l'Hérault et la Haute-Garonne.

Pour ce qui est des sortants lycéens, la prédominance de la Haute-Garonne est plus nette que celle de l'Hérault : près de 10 points d'écart entre les deux départements (45,8% contre 36,5%).

Dans l'académie de Toulouse, les départements peuvent être répartis en 2 groupes distincts en fonction de leur poids relatif de sortants lycéens et apprentis selon la population observée :

- les départements aux proportions quasi stables dans les deux populations : le Tarn (autour de 12%), le Lot, le Gers et l'Aveyron (respectivement autour de 4 à 5% pour les 2 premiers et de 7% pour le 3^{ème}) ;

- les départements aux proportions variant selon la population : l'Ariège (de 3% pour les apprentis à 5% pour les lycéens, le Tarn-et-Garonne (de 5,4 % pour les apprentis à 8% pour les lycéens), et les Hautes-Pyrénées (de 4,6% pour les apprentis à 10,9% pour les lycéens) ;

Les répartitions relatives entre les sortants lycéens et apprentis sont en outre variables entre les 7 départements :

- les lycéens sont surreprésentés dans les Hautes-Pyrénées (76% contre 24%) ;
- les lycéens sont deux fois plus nombreux que les apprentis en Ariège (69% contre 31%) et dans le Tarn-et-Garonne (67% contre 33%) ;
- l'équilibre moyen académique est constaté en Aveyron (59% contre 41%), dans le Tarn (60% contre 40%) et dans le Lot (62% contre 38%).

Dans l'académie de Montpellier, dans le département de l'Hérault où sont scolarisés près de 47% de l'ensemble des lycéens et apprentis sortants en 2018 et 2019 (36,5% des presque 13 000 lycéens et 63% des 9000 apprentis), 55% de ces effectifs sont des apprentis, soit 13 points au-dessus de la moyenne académique.

Les départements du Gard, des Pyrénées-Orientales et de la Lozère, dont les proportions de sortants par rapport à l'ensemble académique sont fortement hétérogènes (respectivement 24%, 13% et 4%) présentent une répartition similaire entre lycéens et apprentis : moins de 30% pour les apprentis, plus de 70% pour les lycéens.

Le département de l'Aude qui représente 11% des sortants offre un profil intermédiaire avec 62% de sortants lycéens et 38% de sortants apprentis.

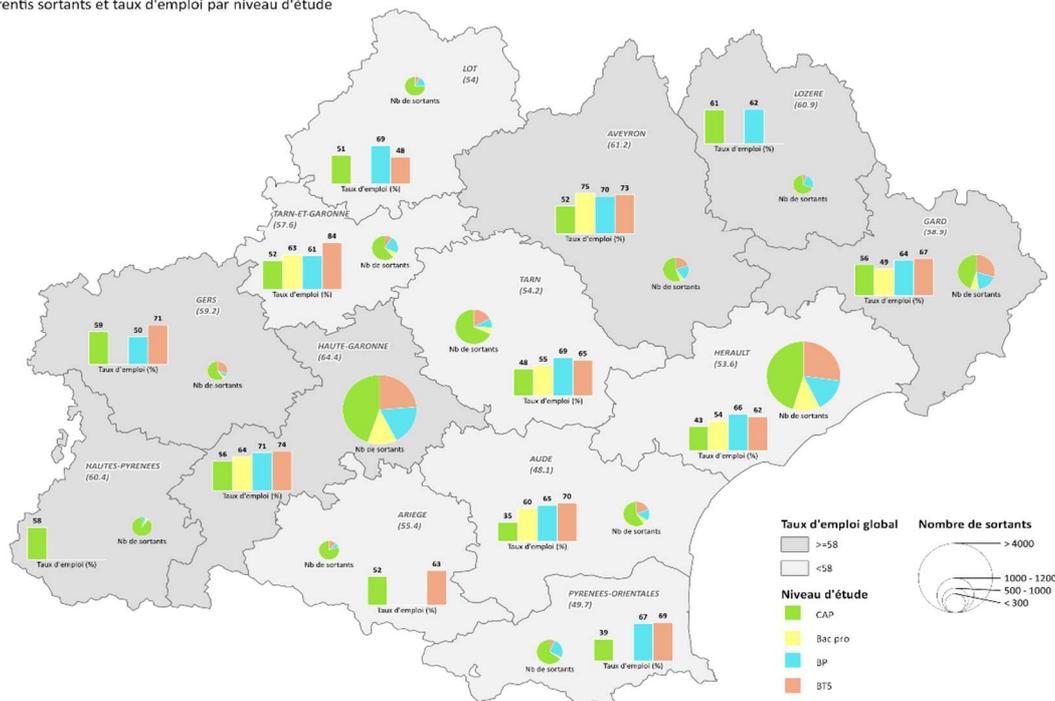
Dans les deux académies, les apprentis s'insèrent relativement plus facilement mais les contrastes inter et infra-académiques sont très nets

	Taux d'emploi à 6 mois des lycéens sortants en 2018 et en 2019		Taux d'emploi à 6 mois des apprentis sortants en 2018 et en 2019
France	41,5		62,1
Occitanie	39,7		57,7
Académie de Toulouse	44,2		61,5
Ariège	37,3		55,4
Aveyron	46,9		61,2
Haute-Garonne	45,6		64,4
Gers	41,8		59,2
Lot	40,5		54
Hautes-Pyrénées	41,9		60,4
Tarn	44		54,2
Tarn-et-Garonne	45,7		57,6
Académie de Montpellier	35,1		53,7
Aude	30,8		48,1
Gard	38,8		58,9
Hérault	34,6		53,6
Lozère	45,3		60,9
P-O	28,4		49,7

Figure 6 – Taux d'emploi à 6 mois : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié à 6 mois et l'effectif de sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation en CFA pour les apprentis, en lycée EN privé et public pour les lycéens - **Champ** : France métropolitaine et DROM (hors Mayotte) - **Source** : Dares, Depp, InserJeunes

L'insertion professionnelle paraît plus facile après un parcours en apprentissage, le taux d'emploi à 6 mois est dans la région Occitanie de 57,7 % pour les apprentis et de 39,7 % pour les lycéens. L'écart est encore plus marqué dans l'ensemble national (62,1 % et 41,5 %).

Dans l'académie de Toulouse, 61,5% des apprentis sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation, soit 0,6 point de moins que le niveau national, mais près de 8 points de plus que les apprentis dans l'académie de Montpellier (53,7%).



Carte 4 – Taux d'emploi à 6 mois des apprentis : ratio entre l'effectif d'apprentis sortants en emploi salarié à 6 mois et l'effectif de sortants – **Champ** : apprentis sortants en 2018 et en 2019 de d'une dernière année de formation professionnelle en CFA – **Source** : Dares, DEPP, InserJeunes

Les principaux domaines de spécialités différent selon les niveaux de formation et selon les départements

Pour mettre en évidence les principaux domaines de spécialité qui emploient les sortants apprentis et lycéens, les 13 départements qui composent la région Occitanie ont été appréhendés globalement.

Sept cartes illustrent au niveau départemental les domaines dominants¹ de spécialités en fonction du volume de sortants dans chaque diplôme et les taux d'emploi² à 6 mois des sortants apprentis et lycéens sortants par diplôme (CAP, Baccalauréat professionnel, brevet professionnel et BTS).

- Pour les sortants lycéens :

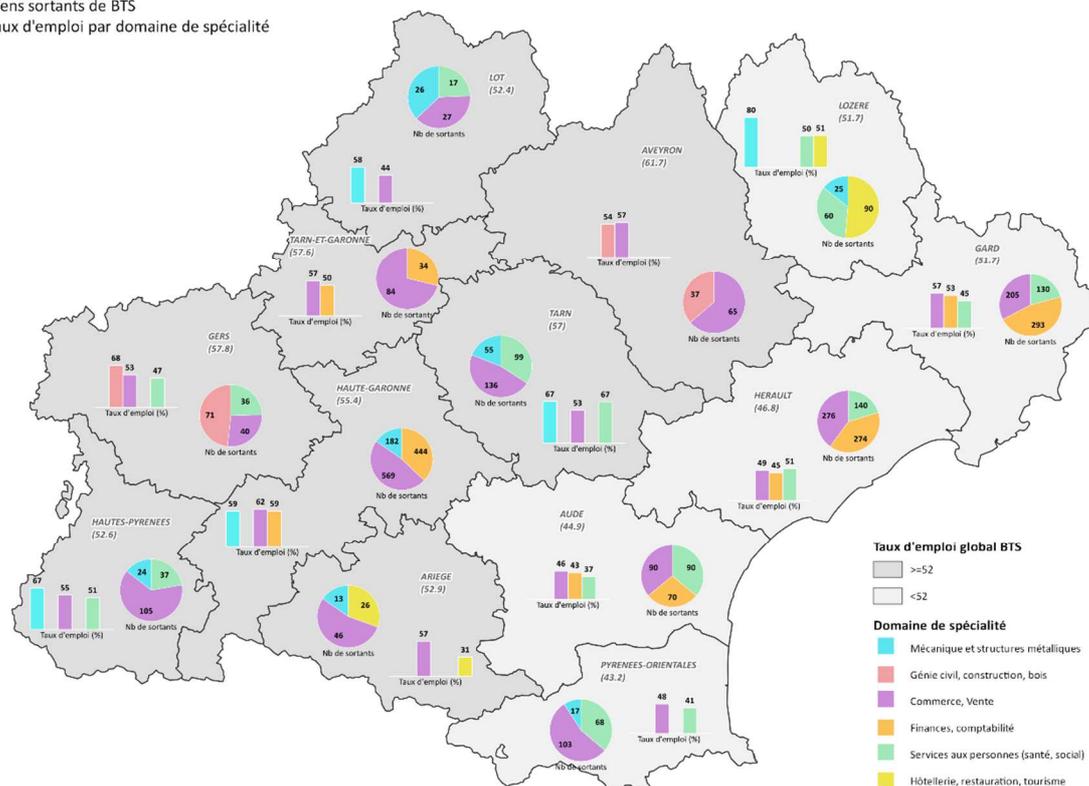
Le domaine « commerce, vente » figure parmi les 3 premiers domaines privilégiés par les sortants lycéens, dans 11 départements sur 13 au niveau du CAP, et dans 12 sur 13 au niveau du BAC PRO et du BTS.

Selon les départements classés par ordre décroissant d'effectifs sortants :

- en Haute-Garonne, quel que soit le niveau de formation, le domaine de spécialité favorisé par les lycéens est « commerce, vente » ;
- dans les départements de l'Hérault et du Gard, trois domaines de spécialités ressortent - « commerce, vente et « services aux personnes » pour les niveaux CAP et BAC PRO, et, « finances, comptabilité » principalement pour les niveaux BTS ;
- le département des Pyrénées-Orientales est le seul département de l'académie de Montpellier où le domaine « mécanique et structures métalliques » apparaît dans la liste ;
- L'Ariège et la Lozère sont les seuls départements où le domaine « hôtellerie, restauration, tourisme » figure parmi les 3 domaines dominants.

¹ Les 3 domaines dominants sont ceux qui concernent les 3 plus grands nombres de sortants tous diplômes confondus dans chaque département.

² Le taux d'emploi par diplôme et domaine de spécialité n'est calculé que pour les effectifs de sortants supérieurs ou égaux à 20.



- Pour les sortants apprentis :

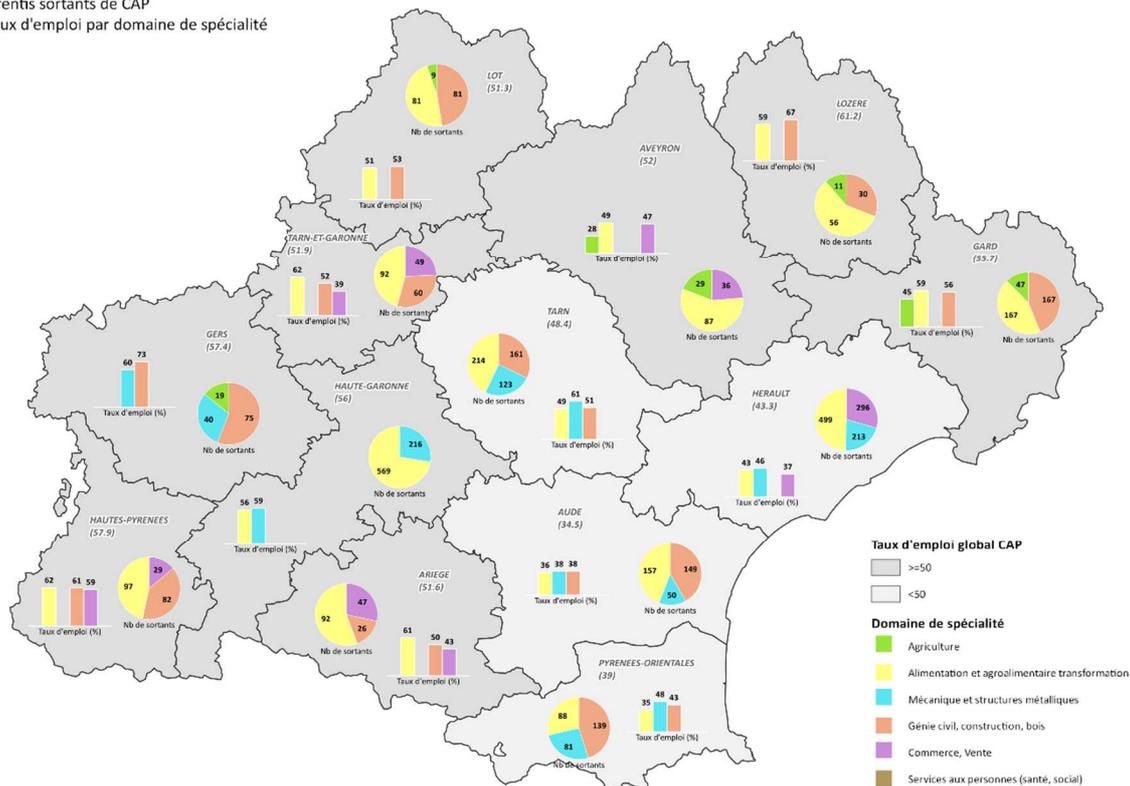
Le domaine de spécialités le plus représenté est « alimentation et agroalimentaire transformation », qui apparaît parmi les trois premiers secteurs dans 12 départements au niveau du CAP.

Le domaine « génie civil, construction, bois » est le plus fréquemment représenté au niveau du BP dans 8 départements.

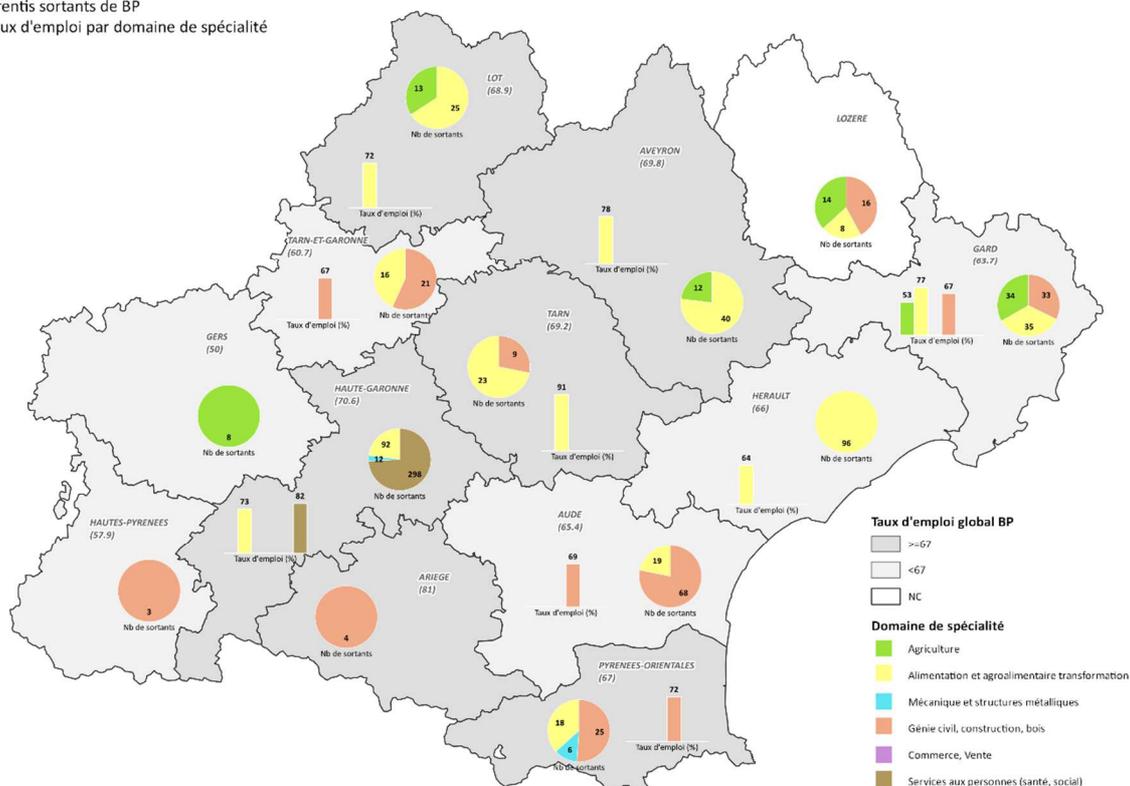
A l'issue d'un BTS, les domaines de spécialité « agriculture » et « mécanique et structures métalliques » sont dominants respectivement dans 5 et 4 départements.

- en Haute-Garonne, en CAP, le domaine « alimentation et agroalimentaire transformation » est prépondérant, au niveau du BAC PRO et du BTS, le domaine «mécanique et structures métalliques » est privilégié par les sortants ;
- dans l'Hérault qui compte presque le même nombre de sortants apprentis que la Haute-Garonne, au niveau du CAP, du BAC PRO et du BTS, 3 domaines se partagent les premiers rangs, « alimentation et agroalimentaire transformation », « commerce, vente » et « mécanique et structures métalliques » ;
- les départements de l'Aude, du Tarn et des Pyrénées-Orientales, quasi proches en effectifs de sortants, se caractérisent par les 3 mêmes domaines dominants « génie civil, construction, bois », « alimentation et agroalimentaire transformation » et « mécanique et structures métalliques » notamment au niveau du CAP ;
- le Tarn-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées et l'Ariège partagent les mêmes domaines dominants - « alimentation et agroalimentaire transformation, « génie civil, construction, bois » et « commerce, vente » ;
- le domaine « agriculture » apparaît parmi les 3 premiers domaines au niveau du CAP, BP, BAC PRO et BTS dans les seuls départements du Gard, Aveyron, Gers, Lot et Lozère.

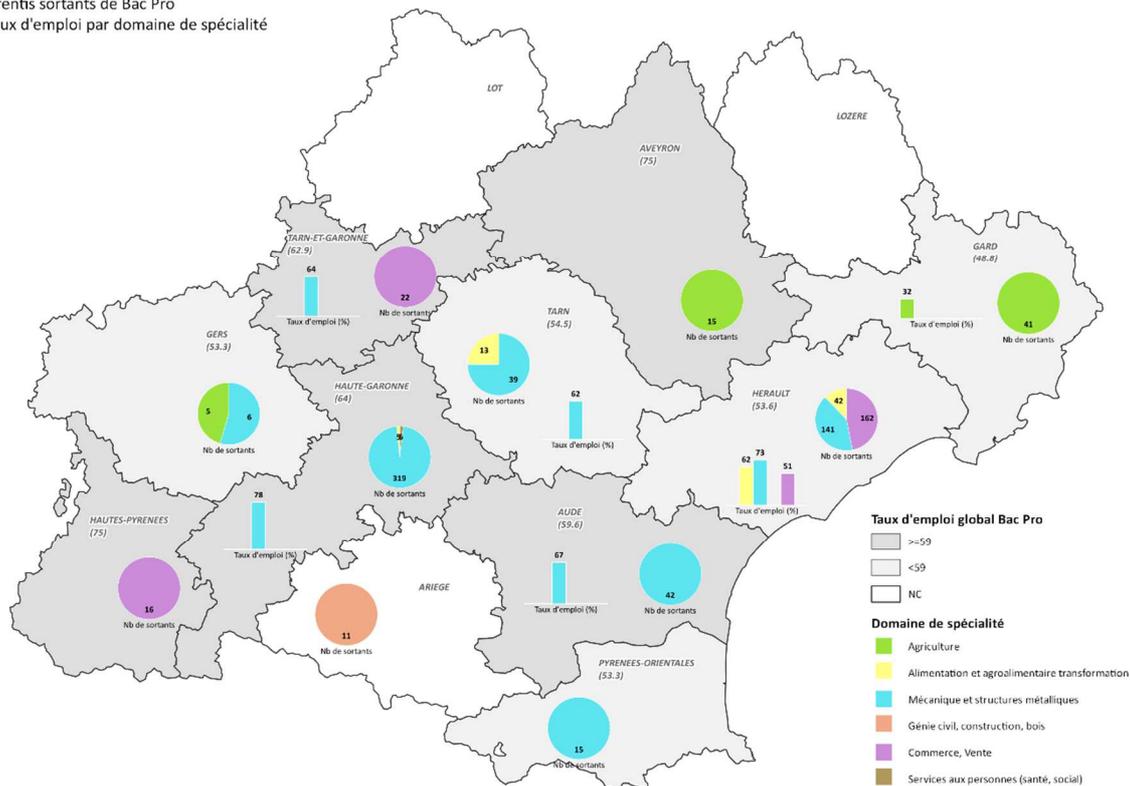
Apprentis sortants de CAP
et taux d'emploi par domaine de spécialité



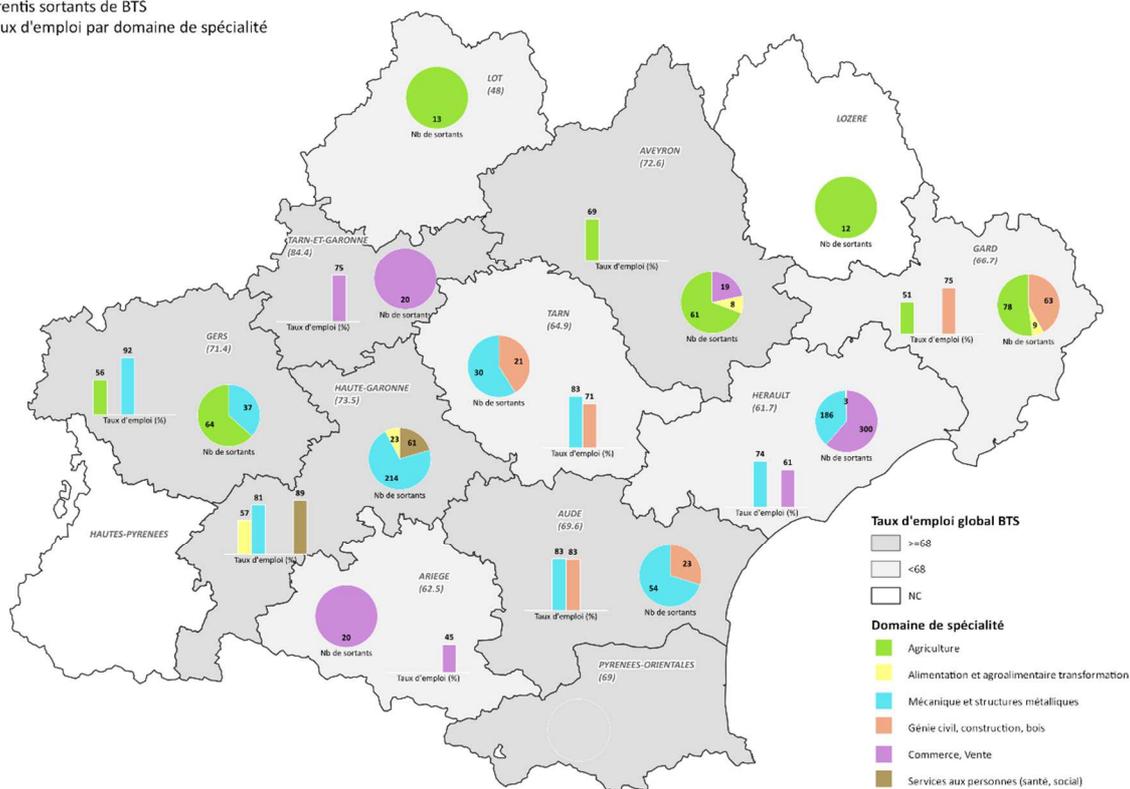
Apprentis sortants de BP
et taux d'emploi par domaine de spécialité



Apprentis sortants de Bac Pro
et taux d'emploi par domaine de spécialité



Apprentis sortants de BTS
et taux d'emploi par domaine de spécialité



Méthodologie et définitions

Le dispositif InserJeunes succède en 2020 aux enquêtes IVA-IPA.

Par l'appariement des fichiers de suivi des scolarités et des Déclarations Sociales Nominatives (DSN), il permet de rendre compte du devenir des élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle (sortie du système éducatif ou poursuite d'études) et de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée et en apprentissage à diverses dates d'observation (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Dans cette note d'information, la date d'observation est à 6 mois. Les indicateurs sont calculés sur deux années cumulées 2017-2018 ou 2018-2019 pour les inscrits et 2018-2019 ou 2019-2020 pour les sortants.

Les populations étudiées sont les lycéens inscrits en année terminale des cycles professionnels (CAP, Bac professionnel et BTS) dispensés dans les établissements du 2nd degré public et privé sous contrat de l'Education nationale ; et les apprentis inscrits en dernière année de CAP, BP, Bac professionnel et BTS dans les centres de formation d'apprentis.

Les sortants des formations professionnelles : ensemble des élèves qui ne sont plus inscrits en formation l'année suivante.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi salarié à 6 mois et l'effectif de sortants en 2018-2019 ou en 2019-2020.

Taux de poursuite d'étude : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation (y compris les redoublants) en 2018-2019 ou en 2019-2020 et l'effectifs d'inscrits en dernière année de formation en 2017-2018 ou en 2018-2019.

Pour en savoir plus

Les notes d'information 20-08 et 20-09 de la région académique Occitanie sur les sites académiques de Montpellier et Toulouse :

<https://www.ac-montpellier.fr/cid87420/portail-statistique.html>

<https://www.ac-toulouse.fr/l-insertion-122936>

Les publications nationales et des académies sur le site national :

<https://education.gouv.fr/l-insertion-des-jeunes-apres-une-formation-en-voie-professionnelle-307956>